

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 7 (1941-1942)

Heft: 114

Artikel: Graves décisions en France

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-735128>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Biennale de Venise

R. Du 30 août au 15 septembre eut lieu à Venise la X^e *Exposition Internationale du Film*, inaugurée en présence des ministres de propagande Alexandro Pavolini et Dr. Goebbels. A l'origine, la Biennale reflétait l'évolution de la production cinématographique mondiale; mais depuis la guerre, de nombreux pays se sont retirés de ces expositions, devenues de plus en plus des manifestations des puissances de l'Axe. Cependant, une douzaine de nations européennes ont pris part au concours de cette année, parmi elles également la Suisse.

L'Allemagne et l'Italie présentaient le plus grand nombre des films. La première fit projeter six films de long métrage: «Der große König», «Die goldene Stadt», «Andreas Schlueter», «Die große Liebe», «Der große Schatten» et «Wiener Blut». L'Italie montrait sept films: «Bengasi», «Alfa Tau», «Un colpo di pistola», «La bella addormentata», «Una storia d'amore» «Le vie del cuore» et «Noi vivi». S'y ajoutaient les actualités et de nombreux documentaires de ces deux pays.

L'Espagne avait envoyé quatre films spectaculaires, dont il faut signaler «La Aldea Maldita» (Le Village maudit) de Florian Rey, et «Goyescas», évoquant le vieux Madrid au temps du peintre Francisco de Goya. Le Portugal offrait, outre deux courts-métrages, un film pittoresque «Ala Arriba», illustrant la vie et les coutumes des pêcheurs.

Parmi les productions scandinaves, il faut relever notamment les films suédois, «Snaphanar» (Franc-tireurs) d'Ake Ohlberg, «Jakobs Stege» de Gustaf Molander et «Gula Kliniken» (La Clinique Jaune) d'Ivar Johansson avec Viveca Lindfors, ainsi que le documentaire «Svenka Flagdagsdag» (Journée des Drapeaux), images des fêtes à l'occasion de la guérison du roi de Suède. Fort applaudi fut un film danois «Afspreet», qui sera projeté cet hiver aussi en Suisse.

La production hongroise a été illustrée par trois grands films et trois courts métrages, parmi eux «Emberek a Havason» (Hommes des Montagnes) de Stephan Szöts et un film instructif démontrant l'exploitation du bois dans les Carpathes. Fort remarqué fut aussi un film politique de la Roumanie, «Odessa en flammes», mais qui est produit par une société italienne, Grandi Film Storici et sous la direction de Carmine Gallone.

En souvenir du film «Die mißbrauchten Liebesbriefe», on attendait avec le plus vif intérêt la projection des films suisses. Notre pays était représenté, comme on le sait, par deux films spectaculaires, «Landammann Stauffacher», de la Praesens, et «Menschen, die vorüberziehen», de la Gloria, ainsi que par un documentaire «Le Drapeau de l'Humanité», réalisé pour le compte du Comité International de la Croix-Rouge. Nous n'avons plus à revenir

sur ce choix tant discuté dans la presse quotidienne et cinématographique, qui reprochait à la Chambre du Cinéma de n'avoir pas envoyé à Venise le meilleur film, «Roméo et Juliette au Village». Peut-être notre pays aurait-il pu obtenir ainsi cette année encore un grand prix, au lieu de se contenter d'une des nombreuses médailles. Il nous reste, cependant, cette consolation que nos films ont obtenu un succès d'estime et qu'ils ont trouvé dans la presse un écho des plus favorables. De nombreux journaux reconnaissent pleinement la valeur de la mise en scène de «Landammann Stauffacher» par Leopold Lindtberg et le jeu des interprètes, avant tout de Heinrich Gretler, et dans le film «Gens qui passent» de Max Haufler, le sentiment humain et la vérité des caractères.

*

Les grands prix, décernés par le jury sous la présidence du Comte Volpi di Misurata, ont été dévolus aux films et artistes allemands et italiens. Les Coupes Mussolini furent attribuées au film «Der große König» (Le grand roi) de Veit Harlan et à «Bengasi» d'Augusto Genina; la Coupe Volpi pour la meilleure actrice récompensait Kristina Söderbaum, épouse de Veit Harlan, et la Coupe Volpi pour le meilleur acteur Fosco Giachetti. Les prix spéciaux du Président de la Chambre Internationale du Film sont revenus au film en couleurs «Die goldene Stadt» (La

ville dorée), également de Veit Harlan, et à «Alfa Tau» de Francesco de Robertis. En outre, les films allemands «Der grosse Schatten» et «Wiener Blut» et le film italien «Noi Vivi» ont bénéficié des Prix de la Biennale — les actualités allemandes et italiennes ainsi que deux documentaires allemands et trois documentaires italiens, de Médailles. Parmi les autres pays, l'Espagne avec les «Goyescas», le Portugal avec «Ala Arriba», la Hongrie avec «Emberek à Havason» et la Roumanie avec «Odessa en flammes» ont obtenu des Prix de la Biennale, tandis que la Suisse (pour le «Drapeau de l'Humanité»), la Suède, la Finlande et la Croatie requrent des médailles.

En France, la «Revue de l'Ecran» regrette «le format réduit» de la Biennale de Venise, dans les circonstances actuelles, car malgré tout l'absence de productions américaines, françaises, anglaises et même japonaises enlève à ce festival son caractère universel. La «National-Zeitung» de Bâle, particulièrement intéressée aux questions cinématographiques, remarque: Le sentiment est général, que les concours internationaux à Venise ont de plus en plus cessé d'être des événements artistiques, pour revêtir principalement une signification économique et politique.

Le moment serait-il venu d'inaugurer en Suisse, peut-être sous l'égide de notre Chambre du Cinéma, un festival du film vraiment international, auquel seraient conviés tous les pays, neutres et belligérants? Le problème est évidemment très délicat.

Graves Décisions en France

*Retrait des films anglo-saxons. — La nouvelle organisation du journal filmé.
Institution de Commissions arbitrales. — Interdiction des «crochets».*

Les mesures décisives, que nous avons laissé entrevoir dans notre dernier numéro et qui bouleversent une fois de plus le cinéma français, ont été décrétées entre temps. Se pliant à certaines exigences, le gouvernement Laval a ordonné le retrait de tous les films anglo-saxons à partir du 15 octobre 1942, privant ainsi les salles — et le public — des films et des vedettes les plus populaires et qui, en France également, ont toujours exercé un grand attrait sur les masses. Vu la portée de cette décision, nous publions ici le texte intégral de la circulaire adressée à tous les membres de la Corporation par le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique:

«Le C.O.I.C. informe ses ressortissants que par décision du directeur général de la Cinématographie Nationale (Ministère de l'Information), les visas d'exploitation des films réalisés dans les pays anglo-saxons ou par des firmes anglo-saxonnes, sont retirés et qu'il est interdit de faire passer aucun film répondant à cette définition, c'est-à-

dire des films américains ou anglais, à partir du 15 octobre 1942.

Les visas d'exploitation de ces films étant retirés, les copies doivent être saisies et bloquées avant le 15 octobre. Les distributeurs sont responsables du stockage des copies qui devront être à la disposition du Ministère de l'Information à partir de cette date.»

Cette décision «entraîne la rupture des bons de commande conclus entre les Distributeurs de ces films et les exploitants pour cas de force majeure.

En conséquence, les exploitants auxquels les Maisons de distribution créaient des difficultés pour non exécution du bon de commande, devront saisir la Commission de Conciliation qui ne pourra d'ailleurs que constater l'existence du cas de force majeure entraîné par la décision du Ministère de l'Information.»

Les conséquences pour l'exploitation sont encore imprévisibles. Quant à la presse française, elle hésite à publier des com-

mentaires. On pouvait lire pourtant, dans une revue corporative, cette information provenant de l'Algérie et qui en dit long :

A l'annonce du retrait des films américains du marché cinématographique français, les salles nord-africaines se hâtaient d'apurer les contrats qu'elles avaient passés avec les firmes de la place.... Aussi les affiches des salles algéroises offrirent-elles sans discontinuer les noms des célébrités américaines que l'on ne verra bientôt plus... Le public semble prendre un vif intérêt à ces reprises, et, malgré la chaleur qui règne dans nos salles, privées d'aération et de réfrigération en vertu des économies sur le courant électrique, il continua à garnir — à bien garnir — les fauteuils de nos « temples » cinématographiques....

*

Aussi muets que sont les journaux français sur cette question, aussi prolixes sont-ils sur le nouveau journal filmé « *France-Actualités* ». Comme nous avons déjà relaté, ce ciné-journal a remplacé depuis le 21 août 1942 les actualités de l'Alliance Cinématographique Européenne (UFA), pour la zone occupée, et celles de Pathé-Gaumont, pour la zone non-occupée et l'Empire. L'état-major de la nouvelle société comprend, sous la haute direction de M. Henri Clerc, président-directeur général, MM. Jean Coupan, secrétaire général, et Dercourt, rédacteur en chef. Ajoutons que M. Louis Galley, directeur général de la Cinématographie Française, est commissaire du gouvernement auprès de la société.

Chaque semaine (nous apprend le journal « *La Page* » publié à Nice) sont tirées environ 500 copies des films, collectionnés par des opérateurs et reporters attachés autrefois au Pathé-Journal et aux actualités des firmes Fox, Paramount et Metro. Les équipes d'information, de prises de vues et de reportages de « *France-Actualités* » ont été réparties dans tous les centres vitaux de la France et de l'Empire, avec un réseau de communications exprès entre chacun d'eux et les Services Techniques de Paris. « Les bandes hebdomadaires comprendront aussi des vues prises à l'étranger, en Europe et hors d'Europe, vues résumant la vie sociale, politique, artistique ou sportive d'autres pays et enfin des vues d'un haut intérêt documentaire de cette actualité primordiale qu'est la guerre. »

La société « *France-Actualités* » a décidé d'assurer sa propre distribution. Elle a donc créé son réseau d'agences qui, fréquemment — couplées avec ses centres d'information et de reportages, sont ouvertes et fonctionnent à Paris, Nancy, Rennes, Bordeaux, Lyon, Marseille, Alger, Tunis, Casablanca et Dakar. Les actualités seront projetées dans les deux zones et l'Empire, et de même dans les camps de prisonniers français et les usines en Allemagne où travaillent des français. (Mentionnons, mais sous toute réserve, l'information du journal anglais « *Daily Sketch* », que le gouvernement Laval aurait cédé la con-

cession des Actualités, obligatoires pour chaque cinéma, au gouvernement allemand et que le contrôle en serait exercé par l'UFA-Berlin.)

*

En raison des différends toujours plus nombreux entre les producteurs et les distributeurs, les distributeurs et les exploitants, le C.O.I.C. a institué une *Commission Arbitrale de l'Industrie Cinématographique*. Désormais, tout contrat doit contenir la clause suivante :

« Toute contestation survenant à l'occasion du présent contrat sera soumise obligatoirement à l'arbitrage de la Commission Arbitrale du Comité d'Organisation de l'In-

dustrie Cinématographique, qui le résoudra conformément au règlement d'arbitrage que les parties déclarent connaître. »

Signalons enfin une dernière décision, prise par le Comité d'Organisation des Entreprises des Spectacles : l'interdiction de « tout spectacle habituellement appelé « *crochet* » et plus généralement toute forme de spectacle, dans laquelle le public est appelé à juger les concurrents qui lui sont présentés ». Bien que cette mesure touche les intérêts matériels de nombreux exploitants, on ne pourra que l'applaudir. Car ces « tournois » d'amateurs, le plus souvent sans talent, étaient une véritable plaie des spectacles français.

Nouvelles de Suède

(De notre correspondant particulier.)

Vive animation aux studios.

La Suède profite, cela se comprend, de la conjoncture actuelle. Une activité fiévreuse règne dans les studios. On fait des heures supplémentaires et travaille même la nuit, on utilise aussi les ateliers provisoires, afin de pouvoir rapidement achever un grand nombre de films. Il n'y a presque pas assez de metteurs en scène, pas assez de scénaristes et surtout pas suffisamment d'acteurs.

Entre temps, la nouvelle saison a commencé et les premiers films sont déjà sortis. La société Svensk Filmindustri a remporté une belle victoire avec « *L'Echelle de Jacob* », et cela non seulement en Suède, mais aussi à la Biennale de Venise où ce film avec Sture Lagerwall a été fortement applaudi. Un grand succès est aussi « *La Clinique Jaune* », film traitant le délicat problème de l'avortement et qui passe depuis huit semaines devant des salles comblées. A noter aussi un film d'artistes « *Sol över Klara* » (Soleil sur Claire), et les « *Trois Gaillards* », imitant les frères Marx et Ritz. De nombreux autres sont déjà terminés et prêts à sortir, dont plusieurs *films historiques* : « *L'Aventurier* », avec Sture Lagerwall, dont l'action se déroule à l'époque du Cardinal Richelieu, « *General von Döbeln* », incarné par Edwin Adolphson, « *Rid i natt* » (Cavalcade nocturne), semblable au film suisse « *Landammann Stauffacher* ». On se promet beaucoup du film « *Tempête sur l'Europe* », rétrospective de cette guerre, composée d'actualités, de commentaires et de scènes imaginées. Avec un vif intérêt on attend aussi le film social « *Jeunesse en Chaînes* » d'Anders Henrikson, et la mise à l'écran de deux romans connus, « *Katrina* » de Sally Salminen et « *Ta hand om Ulla* » de Ebba Rihert, qui discute les problèmes résultant de la neutralité armée d'un Etat. Fort original sera probablement « *Le Jeu du Ciel* », tourné d'après une pièce de théâtre et qui exprime sous une forme symbolique des problèmes de tous les jours. Enfin, n'ou-

blions pas le film « *Docteur Glas* », pendant suédois au film allemand « *J'accuse* » ; mais déjà, avant même les premières prises de vues, la censure a donné un sérieux avertissement, et l'on craint beaucoup qu'il ne soit interdit.

Une histoire de la mise en scène.

Un important ouvrage sur le développement et les problèmes du cinéma vient d'être publié en Suède, sous le titre « *Filmen växer upp* » — le film grandit. Quelques lignes suffisent pour se rendre compte de la valeur de cette publication, qui cristallise l'essentiel de l'histoire du film et en particulier de l'histoire de la mise en scène, depuis Méliès, Porter et Griffith jusqu'à Pabst, Eisenstein, René Clair et Walt Disney. Les 24 chapitres s'enchaînent logiquement et se lisent comme un roman passionnant. L'auteur, un critique suédois très connu, démontre qu'il n'existe pas de style cinématographique national absolument pur, mais que les films américains et français ont influencé les films allemands et suédois, et vice-versa. En revanche, une certaine époque d'un certain pays se reflète dans les travaux de ses cinéastes et dans le choix des sujets. D'avoir prouvé et clairement exposé tous ces liens et influences artistiques est peut-être le principal mérite de ce livre ; ajoutons qu'il est richement illustré et qu'il contient une ample documentation sur les metteurs en scène et leurs films.

Il y a deux ans déjà, une édition suédoise avait publié un ouvrage sur Sjöström et Stiller, pionniers de l'art cinématographique. C'était une étude spéciale sur deux metteurs en scène suédois ; le nouveau livre est une contribution précieuse à l'histoire du film.

Joh. Röhr, Stockholm.

Les films préférés.

Le grand quotidien suédois « *Svenska Dagbladet* », de Stockholm, s'est adressé à ses lecteurs, leur demandant quels films ils